



# SYNTHÈSE RAPPORT ANNUEL DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

2016



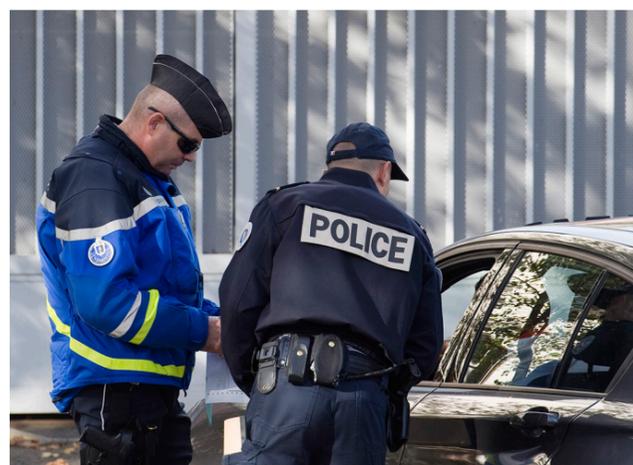
« Assurer la sécurité, promouvoir l'emploi et renforcer la cohésion sociale, soutenir durablement les territoires et moderniser l'administration : au quotidien, les services de l'État en Loire-Atlantique agissent au service de nos concitoyens. »

[WWW.LOIRE-ATLANTIQUE.GOUV.FR](http://WWW.LOIRE-ATLANTIQUE.GOUV.FR)



# Assurer la sécurité

*Au cœur des missions régaliennes de l'État, assurer la sécurité des personnes et des biens est une priorité d'action.*



## Des forces de l'ordre engagées

En 2016, les forces de l'ordre ont été pleinement mobilisées sur plusieurs fronts.

### • La lutte contre le terrorisme et la radicalisation

Dans le cadre de l'état d'urgence, le préfet a eu recours aux mesures rendues possibles par les dispositions législatives.

- 55 perquisitions administratives ont permis de découvrir des armes et des stupéfiants, de relever une infraction en lien avec le terrorisme et ont conduit à des interpellations et gardes à vue. Parallèlement, les mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires ont été renforcées.

- 272 situations personnelles de suspicions de radicalisation ont été signalées et ont fait l'objet d'un traitement avec la collaboration des services sociaux. Dans ce cadre, la signature d'un protocole avec le président du conseil départemental et les procureurs de la République, pour la prévention et l'accompagnement des jeunes, et la désignation d'un « référent radicalisation » dans chaque service de l'État sont venues compléter les dispositifs mis en place.

### • La gestion des manifestations du printemps

Les forces de l'ordre ont été amenées à gérer 23 manifestations. 80 policiers et gendarmes mobiles ont été blessés dont un gravement. L'État a apporté un soutien exceptionnel aux commerces et entreprises victimes de dégradations.

### • La lutte contre la délinquance

Dans ce contexte de forte mobilisation sur le risque terroriste et le maintien de l'ordre public, les résultats de la lutte contre la délinquance apparaissent contrastés : globalement, les atteintes aux biens progressent de 3,8 % tandis que les atteintes aux personnes diminuent de 2,9 %. Parallèlement, l'effort en matière de prévention de la délinquance s'est poursuivi : 377 000€ de subvention du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) ont été accordés à 48 projets et 340 000€ au titre de la lutte contre les conduites addictives pour 77 projets.

### Lutter contre les fraudes

Le comité opérationnel départemental anti-fraude (CODAF) a recensé 55 actions inter-services pour un montant de fraudes détectées de 9,7 M €. Les principaux motifs de fraudes sont le travail dissimulé (salariés non déclarés, dissimulation d'heures de travail...) ; l'emploi d'étrangers sans titre de séjour ; les fraudes aux cotisations et prestations sociales.

### Gestion de crise

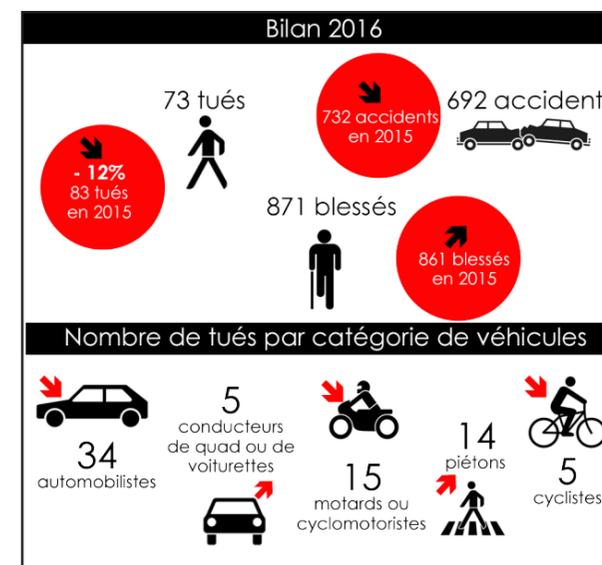
Trois exercices majeurs de sécurité civile ont été organisés pour tester les plans et dispositifs opérationnels des services de l'État :  
- Simulation d'un accident à la raffinerie TOTAL de Donges,  
- Exercice de mise en œuvre des moyens de décontamination des services de secours ;  
- Exercice simulant un attentat au Zénith de Nantes : 600 personnes mobilisées dont le GIGN et le RAID.



**5 avril 2016 : un accident à Sainte-Anne-sur-Brivet**

Un accident de chantier a provoqué le déversement de près de 500 000 litres d'hydrocarbures près de la raffinerie Total de Donges à Sainte-Anne-sur-Brivet, impactant également Campbon. Ce sinistre a nécessité une réactivité de tous les acteurs pour éviter une catastrophe humaine et écologique majeure. (25 personnes évacuées et 200 personnels mobilisés).

## Sécurité routière : un bilan plus favorable



### • Les actions de sensibilisation

Plusieurs actions de sensibilisation ont été conduites : organisation des 4<sup>èmes</sup> rencontres de la sécurité avec notamment une action phare sur la place Royale à Nantes ; 107 journées d'actions de prévention mobilisant les intervenants départementaux de sécurité routière ; arrivée sur Twitter et Facebook de la Faucheuse44, personnage anti-héros de la lutte contre l'insécurité routière en Loire-Atlantique.

### Lutte contre les violences faites aux femmes

#### Violences faites aux femmes : Quelques chiffres

En Loire-Atlantique, selon les chiffres parus en novembre 2016 pour l'année 2015 :

- 4 566 femmes victimes de violences ont été accueillies par une association financée par l'État pour les accompagner ;
- 1 918 faits de violences conjugales ont été enregistrés par les services de police et de gendarmerie ;
- 689 personnes ont fait appel au 39 19, numéro d'écoute national anonyme et gratuit.

Le plan de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2016) avait pour objectif de renforcer la protection des victimes. Dans le cadre de la prévention des homicides des femmes ayant quitté le domicile conjugal, le nombre des TGD (téléphone grave danger) attribués aux femmes ayant déposé plainte contre un conjoint particulièrement violent, a été augmenté (10 TGD sur le ressort des TGI de Nantes et Saint-Nazaire).

De même, le nombre des places d'hébergement d'urgence a été augmenté (passant à 21 places) et le dispositif des lieux d'accueil, d'écoute et d'orientation des femmes victimes de violences a été renforcé (4 lieux). Afin de garantir une prise en charge de qualité de ce public particulier, 274 professionnels ont été formés et des stages de responsabilisation des auteurs, afin de lutter contre la récurrence, ont été organisés.

### Les accueils collectifs de mineurs

L'amélioration de la qualité éducative des accueils collectifs de mineurs est une préoccupation constante de l'État en Loire-Atlantique :

- 105 inspections et contrôles d'accueils collectifs de mineurs ont été réalisés en 2016 dont 41 séjours avec hébergements et 64 accueils sans hébergement.

### Prévention et sensibilisation dans le sport

La campagne nationale #Coup de sifflet contre les préjugés homophobes et racistes a été déclinée au plan local. La charte départementale pour prévenir et lutter contre les violences, les incivilités et les discriminations dans le sport a été signée par le préfet, le maire de Nantes, le président du conseil départemental et le président du comité départemental olympique et sportif (CDOS), preuve de la mobilisation des principaux acteurs.



### Protection du consommateur dans le domaine de la sécurité alimentaire

969 prélèvements ont été effectués pour vérifier la non-contamination microbiologique ou physico-chimique des denrées alimentaires, conformément aux plans de surveillance et de contrôle.

### Politique de santé et protection animale

- 943 inspections sur site ont été réalisées en matière de santé et protection animale ;  
- 46 signalements de maltraitance concernant des bovins, ovins, équidés et chiens, ont donné lieu à un contrôle.



# Promouvoir l'emploi et renforcer la cohésion sociale

*Illustrant la forte mobilisation impulsée en faveur de l'emploi, le taux de chômage connaît en 2016, en Loire-Atlantique une diminution plus marquée que la moyenne nationale, tandis que le dynamisme de la politique du logement ne fléchit pas.*



**FOCUS**

**Emploi : une évolution assez favorable en 2016**

- Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (2015-2016) :
  - Catégorie A (\*) : - 5,3 %
  - Moins de 25 ans : -14,3 %
  - 25 et 49 ans : -5,2 %
  - 50 ans et plus : 0,8 %
  - Taux de chômage : -0,6 %
- Taux d'activité des femmes en Loire-Atlantique : 78,3 % (l'un des plus élevés de France).

\*Personne sans emploi tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi quel que soit le type de contrat. Toutes les évolutions et taux de chômage concernent les demandeurs d'emploi en catégorie A.

**Des mesures en faveur de l'insertion professionnelle**

- De bons résultats pour les contrats aidés (CUI et emplois d'avenir) grâce à la mobilisation de tous les acteurs
  - 1 156 CIE (contrats d'initiative emploi / secteur marchand) pour lesquels les objectifs fixés sont dépassés (+156%).
  - 3 588 CAE (contrats d'accompagnement dans l'emploi / secteur non marchand).
  - 910 emplois

d'avenir (contrats d'aide à l'insertion des jeunes particulièrement éloignés de l'emploi) au bénéfice de jeunes de 16 à 25 ans sans qualification (dont 548 nouveaux contrats).

## Garantie jeunes : un accompagnement vers l'emploi et l'autonomie

La garantie jeunes est un droit universel qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité, ni étudiant, ni employé, ni stagiaire.

Ce dispositif, lancé en 2013, donne à des jeunes la garantie d'une intégration sociale et professionnelle grâce à un parcours intensif et personnalisé de formation et d'accès à l'emploi. Il s'accompagne du versement d'une allocation forfaitaire de 470,95 €. 1148 personnes sont bénéficiaires de la garantie jeunes (1 503 depuis le début). 65 % des jeunes bénéficiaires ont trouvé un emploi ou une formation à l'issue du dispositif.

## L'accompagnement des filières créatives d'emploi

• **La construction navale de Saint-Nazaire**

Les filières industrielles de l'estuaire de la Loire sont porteuses de nombreux projets d'investissements et d'emplois nécessitant des formations spécialisées. Le bassin d'emploi nazairien est appelé à en bénéficier pleinement dans les prochaines années. Le nombre de contrats obtenus est évalué à hauteur de 37 millions d'heures de travail.

L'État a conclu, avec les acteurs économiques du département, la région Pays de la Loire, la CARENE, les acteurs locaux de l'emploi, les partenaires sociaux et des entreprises de la filière navale de Saint-Nazaire (notamment STX France), un pacte visant à développer l'emploi local sur les chantiers navals. Signé le 2 février 2017 par la ministre du travail et le secrétaire d'État à l'industrie, à l'occasion du salon Euromaritime organisé à Paris, ce pacte va permettre de répondre aux besoins en compétences de la filière (formations disponibles, promotion des

métiers émergents, recrutements par contrats aidés ou encore, mise en place d'une plate-forme de mobilité permettant aux salariés en fin de CDI de bénéficier d'un accompagnement adapté pour être orientés). En 2017, les besoins de recrutement de la filière navale devraient atteindre jusqu'à 400 emplois dans le secteur de Saint-Nazaire.

## • Numérique : Nantes Métropole labellisée FRENCH TECH



Le mouvement « French Tech » agit en faveur de la croissance des start-up pour susciter une dynamique collective, via la reconnaissance d'une labellisation nationale des écosystèmes

remarquables de la région.

La French Tech consiste à repérer les projets ambitieux pour la métropole et à en soutenir le financement pour dynamiser la croissance des entreprises et à promouvoir des événements numériques. En 2016, « Nantes Tech », portée par Nantes Métropole et appuyée par l'État, a vu son label renouvelé officiellement pour 3 ans, notamment pour l'e-commerce, les cleantech, le manufacturing, les industries culturelles et créatives, l'e-santé.

**FOCUS**

**Le parc public**

- Record de logements sociaux : - 4 017 logements sociaux financés en 2016 (contre 3 080 en 2015)
- 8,5 M€ de subventions directes de l'État
- 27% des logements du parc HLM réservés au titre du contingent préfectoral (3 515 ménages en ont bénéficié en 2016).
- Entretien du parc immobilier de l'État : 1,5 M€ afin d'assurer l'entretien immobilier des bâtiments.

## Une politique active du logement

Avec plus de 16 000 habitants supplémentaires chaque année, la Loire-Atlantique a des besoins en logements particulièrement élevés. Pour lutter contre la précarité, l'État agit sur l'amélioration des conditions de logement et sur le renforcement de la solidarité envers les plus fragiles.

Les axes d'intervention de l'agence nationale de l'habitat (ANAH) ont porté sur la lutte contre la précarité énergétique, contre l'habitat indigne et très dégradé, pour le traitement des co-propriétés en difficulté et pour l'adaptation du logement aux besoins des personnes âgées ou handicapées. 1 307 logements anciens privés ont été rénovés (9 M€ de crédits de l'ANAH et de l'État). Par ailleurs, le plan local d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PLALHPD) 2016-2020 a été signé par le préfet et le président du conseil départemental le 26 août 2016.

## La tradition républicaine d'accueil des migrants

La mise en œuvre du plan migrants, depuis l'automne 2015, se traduit par une mobilisation soutenue des collectivités territoriales, des associations, et des services de l'État. Un travail a été réalisé, en lien avec l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) et le Service de l'Immigration et de l'Intégration (SII), et l'insertion par le logement, sur l'organisation de l'accueil, l'ouverture de places dédiées, la gestion des appels à projets, les financements et conventions, le suivi des usagers.

- Forte mobilisation du guichet unique de la demande d'asile de Nantes tout au long de l'année en plus de l'activité qu'il assure au titre des primo-arrivants « habituels » (hors crise migratoire).
- Renforcement du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile avec une capacité totale de 1 319 places dont 780 en centres d'accueil pour demandeurs d'asile, 281 places en accueil temporaire et 258 en hébergement d'urgence.
- Le service intégré d'accueil et d'orientation
  - 1 420 nouvelles demandes dont 822 orientées vers des structures d'hébergement, d'insertion, ou de logement adapté.
  - Plus de 51% des personnes sorties des dispositifs d'hébergement vers le logement en fin de parcours.
  - Au titre de l'urgence, le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) reçoit annuellement 60 000 appels et dispose pour l'insertion de plus de 2 000 places d'hébergement et de logement adapté auxquelles s'ajoutent 1 200 places de logement temporaire, co-financées par l'État et le conseil départemental.



**FOCUS**

**Quelques chiffres**  
au 31 décembre 2016

- 160 personnes isolées ou en famille en provenance des « hot spots » de Grèce et d'Italie ;
- 32 personnes (5 familles) prises en charge par le Haut commissariat aux réfugiés dans des camps au Liban, en Jordanie ou en Turquie ;
- 304 personnes en provenance de Calais et d'Île-de-France accueillies dans huit centres d'accueil et d'orientation (237 majeurs) ouverts dans 5 communes et dans deux CAOMI (67 mineurs) à Batz-sur-mer et Préfailles ;
- 6 associations conventionnées pour le fonctionnement de ces centres.

## La mise en œuvre de nouvelles politiques en faveur des quartiers prioritaires

La politique de la ville s'organise autour de quatre piliers : la cohésion sociale, l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et le renforcement de la participation citoyenne.

- **2,8 M€ de subventions** attribués dans le cadre des trois contrats de ville (agglomérations nantaise, nazairienne et castelbriantaise). S'ajoutent 10 M€ versés par l'ANRU au titre des projets conduits dans le cadre du programme national de rénovation urbaine (171M€ sur la période 2003-2013).

- **Le sous-préfet en charge de la politique de la ville** est chargé de coordonner et de mettre en œuvre la politique de la ville avec ses dispositifs d'accompagnement, en lien avec les sous-préfectures. Il suit notamment les projets de rénovation urbaine.

## L'engagement citoyen

### • Une vie associative riche

26 000 associations en activité animées par 260 000 bénévoles. Chaque année, 1 500 nouvelles associations sont créées. Le délégué départemental à la vie associative assure le pilotage d'une mission d'accueil et d'information des associations, destinée à optimiser l'accompagnement local des associations.



### • Le service civique a doublé en 2016

Créé en 2010, il offre aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) l'opportunité de s'engager pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt

général d'une durée de 6 à 12 mois, dans un des 9 domaines d'interventions reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence. 1 588 jeunes ont effectué ou débuté une mission en 2016 (750 en 2015), soit 3 773 depuis le début du programme.

## La priorité jeunesse

Les services de l'État se sont attachés à décliner le plan national pour la jeunesse notamment dans les directions suivantes :

- Améliorer les conditions de vie en matière de santé et de logement (par exemple par le dispositif étudiants relais santé, système de prévention mis

en œuvre par le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé de Nantes - Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes (par exemple partenariats pour le développement de l'entrepreneuriat féminin)

- Favoriser l'épanouissement et l'engagement des jeunes (rendre accessible le service civique aux jeunes en situation de handicap ; des quartiers de la politique de la ville; actions police - jeunes)

## L'accès à la culture pour tous

L'État a consacré 17,317 M € à la culture répartis sur différents domaines d'interventions.

### • Patrimoine

- 3,6 M€ consacrés à la conservation, restauration, valorisation, sensibilisation et recherche dans le domaine du patrimoine. Cela recouvre l'archéologie, les monuments historiques, l'architecture ou les musées ;

- 98 135 € de crédits pour l'entretien de la cathédrale Saint-Pierre et Saint Paul. S'agissant de l'investissement, les travaux sur les terrasses sud et nord sont achevés et l'engagement de travaux sur les vitraux du chœur est prévu de 2016 jusqu'en 2020.

### • Accès à la culture

- 4,9 M€ consacrés à la priorité donnée par le ministère de la culture et de la communication à l'accès pour tous à la culture, en lien étroit avec les collectivités territoriales : éducation artistique et culturelle, politique de la ville et dispositifs en direction de publics spécifiques (culture-justice, culture-santé ou culture et handicap).

### • Soutien à la création

#### et aux industries culturelles

- 8,5 M€ consacrés à la création (spectacle vivant et arts plastiques) ;

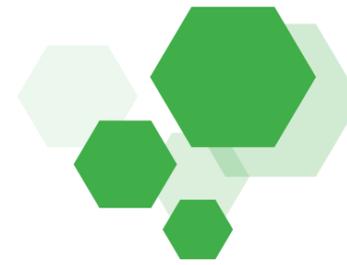
- 340 000 € aux industries culturelles, pour soutenir les institutions et lieux de création et de diffusion ainsi que les équipes artistiques.

### • Musées

- 13 expositions ont bénéficié d'une aide de l'État d'un montant de 63 000€.

### • Patrimoine industriel scientifique et technique

- 52 475,96 € de subventions ont bénéficié aux bateaux protégés tels que le Belem, le Lechallas, au bus Chausson et à l'avion Superconstellation.



# Soutenir les territoires durablement

*Des grands projets structurants sont lancés ou à l'étude pour soutenir le développement économique de la Loire-Atlantique et en renforcer encore le niveau d'équipement en matière de santé et recherche routiers, ferroviaires et portuaires.*



## FOCUS 9.5 M€ en faveur de projets innovants de Nantes Métropole

Le pacte métropolitain d'innovation de Nantes Métropole, signé le 23 janvier 2017, traduit la volonté de l'État de soutenir le projet porté par la métropole nantaise « Projet alimentaire territorial et marché d'intérêt national (MIN) de demain », afin de promouvoir et conforter les circuits courts, le bassin de production local, une industrie agroalimentaire historique. Le projet de transfert du MIN a été autorisé le 16 janvier 2016.

## Les grands projets d'investissements

### • Démarrage des travaux préparatoires du transfert du CHU sur l'île de Nantes

Le nouvel hôpital devra offrir de meilleures conditions de prise en charge au patient, améliorer les conditions de travail du personnel et permettre le développement d'un pôle d'excellence pour la formation et la recherche. Ce projet, implanté sur un terrain de 10 ha, s'inscrit dans le plan de réaménagement de l'île de Nantes et la reconversion d'un site industriel délaissé.

Desservi par une nouvelle ligne de tramway, il regroupera, en un seul site l'Hôtel Dieu, et l'hôpital Nord-Laënnec. Son ouverture est prévue en 2026. Son coût est de 976 M€, l'État apportant 225 M€.

### • Contournement ferroviaire des sites industriels de Donges

Pour réduire l'exposition aux risques industriels, pérenniser l'activité de la raffinerie et des sites industriels et portuaires attenants, un tracé alternatif

de la voie ferrée passant au nord de la raffinerie sera mis en service en 2021. Le coût total de cette opération est de 150 M€ dont 50 M€ financés par l'État. Le conseil départemental de la Loire-Atlantique s'engage à hauteur de 8 M€. Les orientations préalables à la déclaration d'utilité publique seront engagées en 2017.

### • Périphérique nantais

Après une phase d'enquête d'utilité publique intervenue début 2016, les travaux préparatoires à l'aménagement du périphérique nord, entre les portes d'Orvault et de Rennes, ont commencé dès le mois d'octobre 2016.

### • Gare de Nantes

Le projet d'extension de la gare vise à améliorer les conditions d'accueil des usagers dont le flux annuel devrait atteindre 25 millions en 2030 contre 12 millions actuellement. Les travaux sont engagés. Le montant global du projet est de 126,3 M€.

### • Le grand port maritime : premier port commercial de la façade atlantique

Avec un trafic extérieur de 25,5 Mt en 2016, le Grand Port Maritime de Nantes-Saint-Nazaire est le 4<sup>e</sup> port français. Son territoire s'étend sur 65 km le long de l'estuaire de la Loire. L'État accompagne le projet de restructuration de la zone industrialo-portuaire de Saint-Nazaire avec ses principaux partenaires (10 M€ dont 3,4 M€ pour l'État). La restructuration du site industriel de Saint-Nazaire est également soutenue par le fonds de soutien à l'investissement local (2 M€), pour le déplacement du boulevard des Apprentis et le développement de STX, afin d'offrir des conditions d'exploitation modernisées.

## La Loire-Atlantique, territoire à énergie positive

Le développement des énergies renouvelables et la sobriété énergétique sont deux piliers de la lutte contre le réchauffement climatique. Composante d'un vaste plan national de développement de l'éolien en mer, le parc éolien au large de Saint-Nazaire illustre l'engagement fort de l'État dans la politique de transition énergétique, en complément d'un effort déjà soutenu sur l'éolien terrestre et en projet sur le photovoltaïque et la biomasse.

### • Le parc éolien au large de Saint-Nazaire



Le projet éolien en mer au large de Saint-Nazaire a été autorisé par arrêté préfectoral du 17 mars 2016 au titre de la loi sur l'eau. La signature des conventions de concessions sur le domaine public maritime, intervenue en avril 2017, autorise désormais le démarrage des travaux.

### • L'éolien terrestre

Au 31 décembre 2016, la Loire-Atlantique disposait de 33 parcs éoliens terrestres raccordés au réseau pour une puissance installée de 320 MW. La production éolienne de l'année 2016 a été de 578 GWh, soit environ 6,5 % de la consommation finale d'électricité du département.

- 9 projets sont en cours d'instruction dans le cadre de la nouvelle procédure d'autorisation unique ICPE : 32 éoliennes pour 87 MW ;
- 2 projets autorisés (11 éoliennes pour 24 MW) ;
- 5 nouveaux parcs ont été installés et raccordés au réseau, augmentant de plus de 50 MW la puissance installée en Loire-Atlantique.

### • L'énergie solaire thermique

Au 31 décembre 2016, 97,1 MW étaient raccordés au réseau. La production annuelle photovoltaïque a été de 105 GWh, soit 1,2 % de la consommation finale d'électricité du département. Deux projets importants ont été autorisés en 2016 :

- La reconversion d'un ancien site de stockage de déchets, accueillant une centrale photovoltaïque de 7,2 MWC, représentant une surface de plus de 46 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques.
- la première centrale thermique de la Loire-Atlantique est raccordée au réseau de chaleur

de Nantes. Constituée de 2 400 m<sup>2</sup> de capteurs solaires, elle alimente un échangeur à plaque d'une puissance d'1,5 MW et convertissant 900 MWh par an de calories solaires.

### • L'utilisation de la biomasse / méthanisation

Sept unités de méthanisation sont exploitées en Loire-Atlantique et 3 autres sont en projet.

Les injections de biométhane / biogaz : la première unité de production autorisée prévoit de produire plus de 1,8 millions de m<sup>3</sup> de biogaz.

## 931 M€ d'aides de l'État aux collectivités territoriales

Le montant en 2016 des dotations de l'État s'est réparti ainsi : 793 065 125 € au titre du fonctionnement et 138 280 791€ au titre de l'investissement. Ces dotations ont été complétées par le fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) destiné à soutenir la réalisation d'opérations de rénovation d'équipements et de bâtiments publics, en lien avec la vie quotidienne des habitants. 16,2 M€ ont été accordés pour 86 opérations. Enfin, comme chaque année, la dotation d'équipement des territoires ruraux, (DETR), destinée à financer des équipements publics des petites et moyennes communes ainsi que les EPCI dans les territoires ruraux a été accordée pour financer 142 projets, soit 8,4 M€ de subventions pour un montant global d'investissements générés de 28,1 M€.

## Faire vivre la ruralité

Dans le cadre de la politique en faveur des territoires ruraux, deux actions ont été engagées.

### • 4 maisons des services au public (MSAP)

La Loire-Atlantique compte 4 MSAP, dont 3 postales (Riaillé, Guenrouët, Saint-Lyphard et Villeneuve-en-Retz), établies dans les territoires les plus ruraux du département. Ouvertes en 2016, les MSAP permettent de couvrir le territoire de façon optimale, en complémentarité avec les chefs-lieux d'arrondissement (Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant-Ancenis). Elles visent à faciliter les démarches administratives des usagers et à améliorer la proximité des services à la population en territoire rural, en regroupant des opérateurs publics et privés (Pôle Emploi, CARSAT, CAF).

### • Les contrats de ruralité

La signature de contrats de ruralité traduit la volonté de l'État de soutenir financièrement les projets de développement portés par les collectivités. A terme, l'ensemble du territoire rural sera couvert par un contrat. Les deux premiers contrats ont été signés dès 2016 : communauté de communes d'Erdre et Gesvres et communauté de communes de la Région de Blain.

## Accompagner l'agriculture vers une plus grande performance

La Loire-Atlantique comporte une surface agricole utile (SAU) de 445 000 ha, soit 64 % du territoire. L'essentiel de cette superficie est consacré à l'élevage. Parmi les 4 650 exploitations bénéficiaires des aides PAC, 3 000 élèvent des bovins. L'importance du maraîchage est une autre caractéristique de l'agriculture départementale. Couvrant moins de 1,5 % de la SAU, ce secteur génère 20 % du chiffre d'affaires de l'agriculture, compte 3 500 emplois. Il est leader national pour la production de mâche, de radis, de concombre et de muguet et est au 4<sup>ème</sup> rang pour la tomate. Le département est aussi en pointe en matière d'agriculture biologique. Près de 700 exploitations ont adopté ce mode de production et cultivent plus de 10,5 % de la SAU.

L'action de l'État porte sur 3 volets : la mise en œuvre de la PAC, l'accompagnement lors des crises économiques, sanitaires ou climatiques et l'incitation au développement de formes d'agriculture favorisant la triple performance économique, sociale et environnementale des exploitations. En 2016, les mesures de soutien en direction du secteur de l'élevage, durement touché par la crise, ont été renforcées. Les exploitations les plus en difficulté ont fait l'objet d'une expertise en cellule d'urgence.

### • La télédéclaration téléPAC

Le développement de téléPAC s'est poursuivi et a permis de traiter 95 % des demandes d'aides PAC par voie dématérialisée.

### • Aides aux exploitants

Les aides PAC (politique agricole commune) allouées aux agriculteurs s'élèvent à :

- 90 M€ pour les aides découplées (droit à paiement de base – DPB) ;
- 18,3 M€ pour les aides couplées aux productions animales et végétales ;
- 4,3 M€ pour les aides versées au titre des mesures agro-environnementales ;

S'y ajoutent plus de 5,5 M€ mobilisés sous forme d'aide conjoncturelle sur crédits État.

### • La viticulture se restructure



La production de vins de Nantes est assurée par 450 viticulteurs professionnels et se répartit sur les appellations Muscadet, Gros Plant et Coteaux

d'Ancenis. En raison des épisodes de grêle, de gel et d'excès d'eau, la vendange 2016 a été réduite de près de 50 %. Les stocks en cave de 2015 étaient cependant suffisants pour assurer un approvisionnement régulier du marché. Ces accidents climatiques surviennent alors que les organisations professionnelles ont décidé une profonde réorganisation de la gouvernance de la filière et engagé un franc repositionnement de l'offre de vin nantais. Le ministre de l'agriculture a validé cette démarche de progrès et a annoncé une aide exceptionnelle d'1M€ qui peut permettre d'apurer une part conséquente de la dette des viticulteurs vis-à-vis de la mutualité sociale agricole (MSA).

## Préserver la biodiversité

Bénéficiant de plus de 130 km de littoral, parcourue par plus de 10 000 km de cours d'eau, la Loire-Atlantique est dotée d'un patrimoine naturel diversifié.

### • Milieux aquatiques et zones humides

Un tiers de la surface du département est composé de zones humides dont les sites emblématiques de la Brière, du lac de Grand Lieu et de l'estuaire de la Loire. La protection de l'ensemble de ces milieux fragiles et d'une grande richesse écologique est un enjeu majeur.

Le plan d'actions opérationnel territorialisé (PAOT) vise à mettre en œuvre les actions de protection et de réhabilitation de la ressource en eau et des milieux afférents. La stratégie PAOT élaborée en 2016 couvre 6 grands domaines d'actions : gouvernance ; milieux aquatiques ; assainissement ; industries ; agriculture ; ressource quantitative.

Pour concilier développement économique et préservation de la biodiversité, l'État soutient la mise en œuvre des mesures agro-environnementales qui incitent les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques, notamment sur les zones Natura 2000.



## Le service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Le service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) a pu, en 2016, en Loire-Atlantique :

- relever 327 infractions constatées dont 46% classées en délit ;
- réaliser 3750 contrôles ;
- contrôler 800 permis de chasse ;
- participer à 10 opérations de contre-braconnage de la civelle.



# Moderniser l'administration

*Dans une perspective de simplification et de mise en cohérence des différents échelons territoriaux, l'année 2016 a vu les services déconcentrés de l'État réorganiser leur présence sur le territoire.*



**FOCUS** Une maison de l'État à Ancenis

Conformément aux attentes des élus et pour répondre aux enjeux d'attractivité des territoires, l'État maintient sa présence à Ancenis avec la création d'une maison de l'État dans les locaux de l'ancienne sous-préfecture. Elle regroupe des agents de la sous-préfecture, une antenne de la direction départementale des territoires et de la mer et la circonscription du 1er degré d'Ancenis de la direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN)



## Châteaubriant-Ancenis : un nouvel arrondissement

Un nouvel arrondissement, appelé Châteaubriant-Ancenis, regroupant les deux anciens arrondissements, est créé à compter du 1er janvier 2017. Cet arrondissement, dont le chef-lieu est à Châteaubriant, regroupe :

- 81 communes
- 217 283 habitants (16 % de la population départementale) ;
- 3 104 km<sup>2</sup> de superficie (45 % de la superficie départementale).

Ce rapprochement met à disposition de ce territoire des services de l'État mieux articulés, avec une capacité d'expertise renforcée. Objectif : concourir à la détection et à l'accompagnement des projets facteurs de développement local, publics ou privés, en termes d'économie, d'emploi, d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'environnement et de cohésion sociale. La sous-préfecture se positionne en lieu d'expertise et d'appui tourné vers le développement local et allégé de la majeure partie de ses fonctions de production (délivrance des titres). Le périmètre de l'arrondissement est adapté aux nouvelles limites des EPCI.

## Dématérialiser les démarches administratives pour un service de meilleure qualité

L'État a affiché une volonté forte de développer les services publics numériques et d'en favoriser l'utilisation. La préfecture de Loire-Atlantique et les sous-préfectures de Saint-Nazaire et de Châteaubriant-Ancenis s'inscrivent dans une démarche de « nouvelle génération ».

La dématérialisation et la simplification des procédures de délivrance des titres nationaux est engagée avec un double objectif : rendre aux usagers un service de meilleure qualité et renforcer les quatre missions prioritaires des préfectures et des sous-préfectures : la gestion des crises ; la lutte contre la fraude documentaire ; l'expertise juridique et le contrôle de légalité et la coordination territoriale des politiques publiques. Ainsi en avril 2016, un module prise de rendez-vous a été mis en place pour organiser les convocations des usagers devant la commission médicale des permis de conduire. Les usagers, dont la validité du permis est arrivée à expiration, ou qui se sont vus annuler leur permis suite à infractions s'inscrivent sur le site internet de la préfecture pour prendre un rendez-vous. Auparavant, plusieurs déplacements étaient nécessaires. En juillet, a été ouvert un portail permettant aux usagers de solliciter le renouvellement de leur permis de conduire suite à perte, vol, détérioration ou changement d'état-civil. Ces évolutions se sont également accompagnées d'une réforme de l'examen « permis de conduire ». Le code a été externalisé au profit d'intervenants privés (compétence DDTM auparavant). Depuis le 7 novembre 2016, la plupart des administrations de l'État peuvent être saisies par voie électronique (SVE),

## FOCUS

### Délivrance de titres : quelques chiffres...

- 150 000 cartes grises ;
- 52 400 permis de conduire délivrés ou renouvelés (48 000 en 2015) ;
- 6 068 permis internationaux délivrés
- 82 928 cartes nationales d'identité (+6,52 % par rapport à 2015)
- 1 120 titres de passeports délivrés en préfecture
- 13 350 titres de séjour étrangers délivrés.

plaçant l'utilisateur dans les mêmes conditions que celles d'une saisine par voie postale. D'ici à la mise en œuvre du plan préfectures nouvelle génération (PPNG) fin 2017, d'importantes modifications des applications réglementaires et des méthodes de travail, favorisant la dématérialisation, vont être testées par les agents de préfectures, avant le transfert aux plate-formes. Au cours de l'année 2017, 100% des démarches qui ne requièrent pas la présence au guichet seront réalisables en ligne.

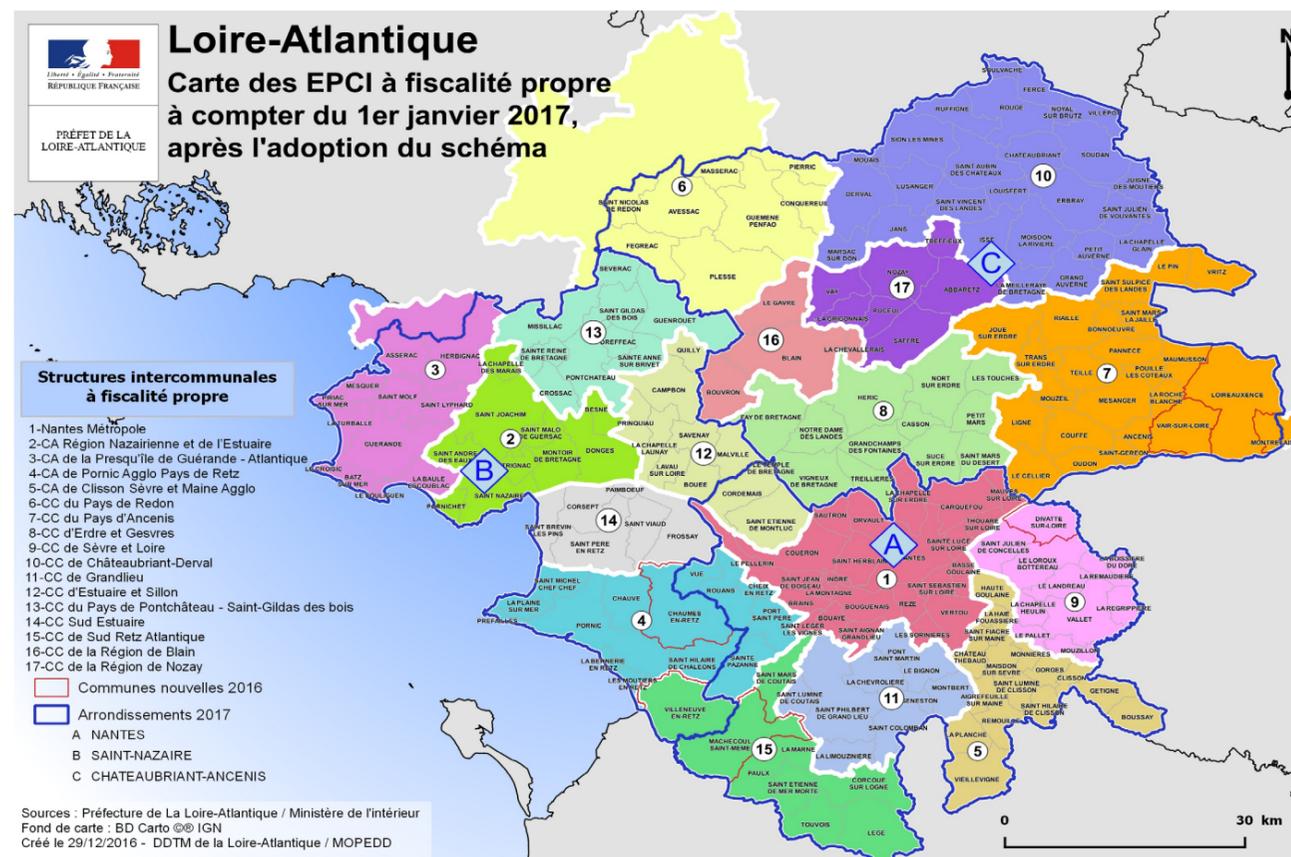
La Loire-Atlantique se place au 1er rang national en volume d'actes télétransmis par les collectivités au titre du contrôle de légalité avec :

- 88 666 actes dématérialisés ;
- 1 393 actes budgétaires (soit 67 % des actes transmis) ;
- 273 collectivités et groupements adhérents.

## La volonté de renforcer les communes et la coopération intercommunale

Le renforcement des intercommunalités constitue l'un des faits majeurs de l'évolution du territoire national. La loi NOTRe du 7 août 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République vise à renforcer les intercommunalités selon un seuil de population correspondant aux réels bassins de vie des citoyens. Le 7 mars 2016, après une longue phase de concertation avec les collectivités territoriales, le préfet de la Loire-Atlantique a arrêté le schéma départemental de coopération intercommunale (2016-2022), adopté à l'unanimité par les membres de la commission départementale de coopération intercommunale pour une entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Il retient 16 EPCI à fiscalité propre en Loire-Atlantique (contre 22 auparavant) et la dissolution de quatre syndicats. Au 1er janvier 2017, c'est un paysage intercommunal profondément modifié qui voit ainsi le jour.

Six communes nouvelles ont par ailleurs été créées dans le département au 1er janvier 2016 : elles ont bénéficié d'un accompagnement spécifique de la part des services de l'État en matière de fonctionnement des institutions, de dotations, de fiscalité.





# Retrouvez l'intégralité du rapport annuel d'activité 2016 en Loire-Atlantique sur le site :

[WWW.LOIRE-ATLANTIQUE.GOUV.FR](http://WWW.LOIRE-ATLANTIQUE.GOUV.FR)



[@PREFET44](https://twitter.com/PREFET44)

**Préfecture de la Loire-Atlantique**  
6 Quai Ceineray - BP 33515 - 44035 Nantes  
Standard (24h/24, 7j/7) : 02 40 41 20 20  
[prefecture@loire-atlantique.gouv.fr](mailto:prefecture@loire-atlantique.gouv.fr)